

les sacrées largesses; l'appartement où ils dormaient, la chambre sacrée.

Cette communauté de dignité amena un nouveau signe de révérence assez bizarre : aucun d'eux n'agissant et n'ordonnant qu'au nom de tous, les demandes, les discours qu'on leur adressait et toutes les relations publiques et privées avec chacun d'eux durent se conformer nécessairement à cette règle d'unité : on parlait à un seul comme représentant les trois autres; on ne distinguait plus les actions personnelles; et l'on observait rigoureusement la solidarité d'honneur qui les unissait par une louange indivise. L'adulation s'empara de cette précaution politique, et l'on s'habitua bientôt à revêtir chaque prince individuellement de cette importance collective; la grammaire fut même changée, et l'on enseigna dans les écoles à dire vous à un seul. Comme les inférieurs cherchent toujours à se rehausser par l'imitation des grands, cette absurdité devint une formule générale de distinction et de bienséance, qui du latin est passée dans les langues modernes.

Dioclétien en corrompant jusqu'aux mœurs et aux habitudes qui sont les bases de tout gouvernement, prépara la décadence de l'empire romain, et apprit aux nations cette grande vérité, que les monarchies succombent sous leur propre poids, lorsque les lumières de la raison et de la philosophie viennent éclairer les peuples, et leur faire comprendre qu'ils ne sont pas destinés à être les esclaves des

QUATRIÈME SIÈCLE.

VACANCE DU SAINT-SIÈGE.

CONSTANCE-CHLORE,
empereur.

CONSTANCE-CHLORE,
empereur.

Usages introduits dans les premiers siècles. — Assemblées des fidèles. — Cérémonies de l'eucharistie et du baptême. — Les jeûnes. — Rigueur de la discipline. — Droits imaginaires des papes. — Concile de Cirthe, composé d'évêques souillés des plus grands crimes. — Les débauches de saint Boniface. — Histoire fabuleuse de son martyre. — Courtoisie de Boniface après sa mort. — Fourberie des prêtres

Après la mort de Marcellin, le clergé de Rome gouverna l'Église de cette ville l'espace de trois ans.

Pendant les trois premiers siècles, la religion, opprimée par les païens, faisait des progrès lents et difficiles : les fidèles étaient forcés de s'assembler la nuit dans les maisons particulières, dans les cénacles, dans les bains, sous des portiques, dans les cimetières; et même dans les tombeaux, pour administrer l'eucharistie et faire les prières.

Mais les chrétiens, animés d'un saint zèle, se rendaient aux lieux des assemblées, sans redouter une mort hon-

teuse et violente : les prêtres lisaient l'Ancien et le Nouveau Testament, comme le pratiquent encore les protestants ; le peuple apportait le pain et le vin pour la célébration de l'eucharistie ; la communion était distribuée sous les deux espèces à tous ceux qui étaient baptisés ; enfin les cérémonies se terminaient par des collectes pour les pauvres de l'Église.

Dans le premier siècle, on se servait pour le baptême de l'eau des fontaines et des rivières : d'abord on administrait ce sacrement aux malades et aux enfants, dans les maisons particulières et dans les prisons ; ensuite on s'éloigna de cette simplicité apostolique : du temps de Tertullien, les enfants étaient oints, on leur présentait du miel et du lait, en faisant plusieurs signes de croix, et les baptisés étaient revêtus d'un habit blanc.

La communion était donnée indifféremment, le matin à jeun ou le soir après souper ; on portait l'eucharistie, c'est-à-dire le pain et le vin consacrés, aux malades et aux absents : quant aux jeûnes alors en usage, ils étaient libres, et personne n'était obligé de les observer.

Au deuxième siècle, les fidèles adoptèrent la coutume de prier pour les morts, et, suivant Tertullien, ils faisaient précéder les prières de grands signes de croix : pour se distinguer des païens, ils s'abstenaient aussi de manger la chair des animaux étouffés.

Dans le troisième siècle, on différait d'administrer le baptême jusqu'à ce que les enfants fussent grands ; et à la même époque on introduisit à Rome le jeûne du samedi, en mémoire de la sépulture de Jésus-Christ ; mais cette coutume ne fut point approuvée des Orientaux.

Le culte chrétien n'avait point encore d'autels ; une simple table de marbre servait à la communion des fidèles ; cependant la discipline était très-sévère pour ceux qui avaient commis des homicides, des adultères, des incestes, ou qui étaient convaincus d'apostasie. Dans les premiers temps on exigeait une confession publique ; l'Église grecque et orientale avait établi un prêtre pénitencier, qui obligeait les coupables à se tenir hors des portes de la basilique, avec le sac et le cilice, pleurant et à genoux : on leur imposait des jeûnes pour plusieurs années, selon la gravité de leurs fautes.

On établit ensuite des sous-diacres dans les églises ; mais les historiens ne font aucune mention des patriarches, des archevêques ou des métropolitains. Les évêques des premiers sièges s'attribuèrent injustement la suprématie sur ceux de la même contrée, et quelquefois sur plusieurs provinces qui dépendaient des grandes villes. Les papes, à leur tour, ont fait valoir les mêmes prétentions, et la lâcheté des magistrats leur a donné les moyens de rendre très-réels des droits imaginaires de juridiction spirituelle et temporelle.

La persécution de Dioclétien commença à se ralentir en Italie, après la mort du pape Marcellin, et s'éteignit même bientôt en Afrique. Alors les évêques de Numidie s'assemblèrent à Cirthe pour donner un pasteur à cette ville, mais ces prélats étaient tous des apostats ; les uns avaient livré les livres saints aux païens, les autres étaient souillés de grands crimes : ils furent bientôt d'accord, et ils élevèrent sur le siège de la capitale des Numides un évêque célèbre dans l'histoire ecclésiastique par ses débauches et par ses incestes.

Les auteurs sacrés rapportent à la même époque le martyre

de saint Boniface; nous traduisons la légende : « Une femme d'une naissance illustre, nommée Aglaé, habitait l'Italie, où elle possédait des richesses tellement énormes, qu'elle avait donné trois fois des jeux publics au peuple romain : soixante-et-treize intendants étaient chargés de gouverner ses biens; au-dessus de tous les autres, elle avait élevé un intendant général nommé Boniface, son favori. Celui-ci entretenait avec sa maîtresse un commerce criminel, et se livrait à toutes sortes de débauches; mais la grâce divine descendit sur cette âme coupable et l'initia aux vérités de la religion chrétienne. Aglaé, touchée de repentir de ses erreurs passées, se jeta dans les pratiques les plus outrées de la dévotion, et comme ses fautes étaient grandes, elle voulut se ménager auprès de Dieu de puissantes protections. Alors elle chargea Boniface d'aller en Orient pour lui rapporter des reliques des martyrs étrangers, ne trouvant pas les martyrs de Rome assez illustres.

» Dès que Boniface fut arrivé à Tarse, en Cilicie, où la persécution continuait avec fureur, il s'empessa, suivant les ordres de sa maîtresse, de se rendre sur la place publique pour contempler les martyrs dans les tourments : les uns étaient pendus la tête en bas et brûlés à petit feu, les autres écartelés sur quatre pieux, sciés par les bourreaux, déchirés avec des tenailles brûlantes : on leur coupait les mains, on leur arrachait la langue : d'autres enfin étaient cloués à la terre par des pieux fichés dans la gorge, et les bourreaux les frappaient à coups de bâtons. Boniface s'étant approché de ces martyrs, qui étaient au nombre de vingt, les exhortait à combattre en vrais athlètes de la foi, pour remporter une couronne immortelle : il fut arrêté à l'instant même et con-

duit devant le tribunal du gouverneur; mais loin de se rétracter, il eut le courage de l'appeler « infâme, serpent té- » nébreux, et homme vieilli dans le crime. » Un langage aussi énergique dans la bouche d'un nouveau chrétien devait attirer à cet étranger un affreux châtiment, et Boniface fut condamné à avoir la tête tranchée par le bourreau.

» Le lendemain ses compagnons le cherchaient dans toute la ville, et ne le trouvant point, ils se disaient : « Notre in- » tendant est au cabaret ou dans un lupanar à se réjouir, » tandis que nous nous tourmentons à le chercher. » En discutant ainsi, ils rencontrèrent le frère du geôlier, et lui demandèrent où ils pourraient s'adresser pour avoir des renseignements sur un étranger venu de Rome. Cet homme leur répondit : « Hier, un Italien a été martyrisé pour Jésus-Christ, » et on lui a tranché la tête dans l'arène. — Celui que nous » cherchons est un homme épais, blond, qui porte un man- » teau d'écarlate, un ivrogne et un débauché, qui n'a rien de » commun avec le martyr. » Ils le suivirent cependant, et le geôlier leur montra le cadavre de Boniface; ensuite il prit la tête du martyr et la leur présenta : aussitôt la bouche du mort se mit à rire, par la vertu du Saint-Esprit. Alors ses amis pleurèrent amèrement sur sa fin malheureuse, et ils emportèrent le corps avec eux.

» Le jour même, un ange était apparu à Aglaé, et lui avait dit : « Celui qui était votre esclave est à présent notre frère; » recevez-le comme votre seigneur, et le placez dignement, » car tous vos péchés vous seront remis par son interces- » sion. » Aglaé transforma aussitôt son palais en oratoire, et s'enfermant avec de saints prêtres, elle se prépara, par des

prières, à recevoir le corps du martyr. Lorsque ses envoyés furent près de la ville, elle se rendit pieds nus et en chemise au-devant des précieuses reliques, qu'elle déposa au milieu des fleurs et des parfums dans un magnifique tombeau qu'elle avait fait élever à cinquante stades de Rome. » La légende ajoute que le saint opérait de grands miracles, qu'il chassait les démons et guérissait les malades !

Pendant cette vacance du saint-siège, on compte plusieurs autres exécutions de fidèles qui eurent lieu à Thessalonique ; entre autres le martyre de la jeune Irène, qui reçut la palme glorieuse sur une montagne élevée où elle fut brûlée vive. Avant de subir ce terrible supplice, si nous en croyons les légendes, la jeune vierge opéra un singulier miracle que les vieux auteurs racontent naïvement dans les détails les plus cyniques.

« Irène, disent-ils, ayant été amenée devant le gouverneur » comme chrétienne, celui-ci l'engagea à manger de la chair qui » avait été offerte aux idoles ; ce qu'elle refusa avec indigna- » tion : pour la punir, le juge la fit dépouiller de ses vêtements, » et ordonna au bourreau de la déflorer en sa présence ; après » quoi on la conduisit dans un lieu de prostitution, où elle » fut livrée aux païens, qui se livrèrent sur elle pendant un » mois entier aux excès de la débauche la plus révoltante.

» Et cependant, ajoute le pieux légendaire, elle ne cessa » point d'être vierge, car un ange s'était prostitué à sa place et » l'avait rendue invisible ! »

MARCEL I^{er},

MAXENCE,
empereur.

31^e PAPE.

MAXENCE,
empereur.

Élection de Marcel. — Il se rend odieux aux fidèles. — Il excite des séditions dans Rome. — Le pape remplit les fonctions de palefrenier par ordre de Maxence. — Mort du pontife.

Après une vacance de trois ans, le clergé et le peuple fidèle de Rome se mirent sous la conduite d'un saint homme nommé Marcel, et Romain de naissance.

Ce nouvel évêque voulut profiter du calme dont la religion jouissait au commencement de son pontificat, pour faire des règlements et rétablir dans l'Église la discipline que les troubles avaient altérée : mais sa rigueur le rendit odieux au peuple, et mit la division parmi les fidèles ; la discorde dégénéra en séditions, et les querelles se terminèrent par des meurtres.

Maxence voyant que les chrétiens troublaient le repos de Rome, rejeta la cause des désordres sur le pape Marcel, et le condamna à panser les chevaux de poste, dans une écurie sur le grand chemin. Le saint-père remplit l'espace de neuf mois les fonctions de palefrenier : ensuite les prêtres l'ayant enlevé pendant la nuit, il fut conduit dans la maison d'une dame romaine nommée Lucille. Les fidèles s'assemblèrent en armes pour défendre le pontife, mais l'empereur fit marcher des troupes contre les rebelles, dispersa leurs

rassemblement; et par ses ordres, la maison de Lucille fut changée en une écurie, où Marcel reprit son emploi de palefrenier. Le saint évêque, accablé par les fatigues de cette misérable condition, mourut dans l'abjection après deux ans de pontificat, dans les premiers mois de l'année 310.

On rapporte à la même époque la conversion d'un jeune seigneur d'Alexandrie, nommé Didyme, qui avait assisté à l'interrogatoire de la vierge Théodora, condamnée par le juge Proculus à être exposée aux outrages des infidèles, dans un lieu de débauche. Comme la beauté de la sainte avait éveillé dans son cœur les désirs de la chair, il acheta au bourreau le privilège de la posséder le premier; mais à peine eut-il assouvi sa brutale passion, qu'il sentit l'Esprit de Dieu descendre dans son cœur: il se précipita aux pieds de Théodora, lui demanda le pardon de son crime, puis la força de prendre ses habits et de s'enfuir. Elle était à peine sortie du lieu infâme, qu'un soldat ivre entra dans la chambre où Didyme était resté. Dans sa surprise mêlée d'effroi, celui-ci appela ses camarades, qui attendaient dans une pièce voisine. « Accourez, vous autres, » et regardez, balbutia-t-il, j'avais bien oui dire que Jésus-Christ changeait l'eau en vin; mais non qu'il changeait les filles en garçons. » Proculus, instruit de cette singulière circonstance, se fit amener Didyme, reconnut la supercherie, et donna l'ordre de trancher la tête au coupable. Théodora accourut alors pour sauver son généreux protecteur. « J'ai » consenti à fuir l'infamie, lui dit-elle, mais je ne souffrirai » pas que votre dévouement aille plus loin et que vous péris- » siez à ma place. » Pour les mettre d'accord, le juge fit décapiter Théodora et le jeune Didyme.

EUSÈBE,

MAXENCE,
empereur.32^e PAPE.MAXENCE,
empereur.

Election d'Eusèbe. — Son exil. — Conte ridicule sur la croix de Jésus-Christ trouvée par la mère de Constantin.

Malgré les divisions qui régnaient alors dans l'Église de Rome, le clergé et le peuple avaient encore voix délibérative aux élections. On choisit d'un consentement unanime Eusèbe, Grec de nation et fils d'un médecin. Le tyran Maxence bannit le nouveau pontife en Sicile, où cet évêque mourut quelques mois après, dans l'année même de son élection, c'est-à-dire en 310.

Les prêtres affirment que sous le pontificat d'Eusèbe, Hélène, mère de Constantin, fit faire des fouilles à Jérusalem, et que cette princesse trouva la croix sur laquelle le Sauveur du monde avait souffert la passion; mais tous les historiens graves ont réfuté ce conte ridicule.

Les Actes des martyrs des premières années du quatrième siècle sont remplis des légendes miraculeuses de confesseurs et de saints souffrant le martyre, mais ce qui mérite d'être remarqué, c'est l'uniformité des narrations: toujours il est question d'un chrétien résistant aux plus effroyables supplices, et finissant par être décapité ou livré aux bêtes; ensuite les païens veulent constamment anéantir le corps, et toujours les fidèles, par une protection particulière de Dieu, le

retirent intact du feu ou de l'eau pour en faire des reliques-

On place à cette époque la persécution de Numérien Maxime, gouverneur de Tarse en Cilicie, et les légendaires s'étendent fort au long sur les supplices de Probus, de Théraque et d'Andronic. Les saints confesseurs, disent-ils, après avoir été torturés par le fer et par le feu, furent amenés dans l'amphithéâtre, et on lâcha contre eux des tigres de Numidie; ces animaux, qui étaient entrés dans l'arène les poils hérissés et la gueule béante, s'adoucirent à l'aspect des martyrs, et vinrent se coucher à leurs pieds. Maxime accusa l'officier chargé de la garde des bêtes d'avoir lâché des animaux repus, et lui fit administrer cent coups de lanières. Ensuite on démusela un ours qui avait déjà tué trois gladiateurs dans la matinée; lorsque l'animal fut près d'Andronic, il se coucha à ses pieds, comme avaient fait les tigres. Maxime le fit tuer, et il commanda qu'on lâchât une lionne que le pontife d'Antioche lui avait envoyée; quand elle parut dans l'amphithéâtre, ses rugissements firent trembler les spectateurs; d'un bond elle s'élança sur Théraque; mais une main invisible l'arrêta subitement; la lionne se baissa et se prosterna devant le saint, qui la prenant par les oreilles l'attira à lui comme un mouton. Maxime, rendu furieux, mit fin au triomphe des martyrs en les faisant décapiter. Les corps furent livrés aux flammes, et l'on plaça des gardes autour du bûcher pour empêcher que les chrétiens n'enlevassent les cendres. Pendant la nuit, les soldats sentirent la terre trembler, entendirent dans l'air des éclats de tonnerre, et s'enfuirent épouvantés. Les fidèles purent alors s'approcher du bûcher et enlever les corps des saints, sur lesquels scintillaient des étoiles miraculeuses!

MELCHIADES,

MAXENCE,
empereur.

33^e PAPE.

CONSTANTIN,
empereur.

Élection de Melchiades. — Débauches de Maxence. — Hypocrisie de Constantin. — Liberté des cultes. — Mort de Maxence. — Schisme des donatistes. — Condamnation de Donat. — Le pape est accusé d'avoir livré aux païens les livres saints, et d'avoir sacrifié aux idoles.

Nous entrons maintenant dans une vaste carrière moins obscurcie que celle des siècles précédents; et l'histoire éclairera de son sublime flambeau les crimes énormes et les débauches scandaleuses que nous trouverons sur le trône des empereurs ou sur la chaire des papes.

Melchiades, le nouveau pontife, était Africain: sous son règne l'Église commença à jouir d'un peu de tranquillité. Maxence ne persécutait la religion que par intervalles, et seulement pour satisfaire ses passions déréglées; alors il enlevait les filles et les femmes chrétiennes, qu'il faisait servir à ses infâmes plaisirs. La conduite du tyran souleva l'indignation des fidèles; et Melchiades, pour délivrer Rome de ce monstre d'impuretés, écrivit à Constantin, qui s'était avancé à Trèves, de venir combattre Maxence.

Constantin s'était préparé depuis longtemps les moyens de monter sur le trône; et sa politique l'avait rendu favorable